

**HENNEBERT** (*Charles-Jules-Louis*), Lieutenant (Velaines, 21.7.1882 — Ghlin, 8.10.1946). Fils de Charles et de Janseghers, Marie-Sidonie.

Engagé au 1<sup>er</sup> régiment de ligne le 6 novembre 1900, il le quitta en 1907 pour entrer au service de l'É. I. C. en qualité de sous-lieutenant de la Force Publique ; il s'embarqua à Anvers le 14 novembre.

Désigné pour le district de l'Aruwimi dès son arrivée à Boma, le 6 décembre, il fut d'abord et provisoirement attaché à la Compagnie de Basoko où il passa à l'État-major le 30 décembre. Une quinzaine plus tard, il était désigné pour le corps de police du Lomami en qualité de chef de poste à Lokelo (13 janvier 1908). Le 1<sup>er</sup> février il allait exercer les mêmes fonctions à Yakila, où il demanda à prolonger son service jusqu'en avril 1911. Descendu à Boma, il s'y embarqua le 11 mai pour l'Europe d'où il repartit le 4 novembre pour reprendre le commandement de la C<sup>te</sup> de l'Aruwimi ; il fut promu lieutenant à la date du 21 novembre. Les circonstances le firent désigner pour exercer les fonctions d'administrateur territorial dans le district de l'Aruwimi dès le 4 mai 1913 ; sollicité de prolonger son terme de six mois il ne rentra à Boma que le 18 mai 1914. Si, après cette date, Hennebert ne retourne plus en Afrique, il n'en continue pas moins à rester en contact avec la colonie et ses amis coloniaux. Des réflexions intitulées : *La paresse du nègre au Congo*, dictées par ses rapports avec les indigènes au cours de son premier terme ont paru sous sa plume dans l'*Expansion belge* de 1900, p. 27.

Il était chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

14 juin 1956.  
[A. E.] Marthe Coosemans.

Reg. matr. n° 5850. — *Rev. col. belge*, 1<sup>er</sup> décembre 1946, p. 284. — *Bull. Ass. Vét. col.*, novembre 1946, p. 29.